



Ordonnance de télécom CRTC 2012-624

Version PDF

Ottawa, le 9 novembre 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Comwave Networks Inc./ Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une ESLC	8340-C172-201209560	le 29 octobre 2012

Secrétaire général